



Merci pour votre confiance

Un grand merci aux Nangéens et Nangéennes qui nous ont largement fait confiance lors des dernières élections municipales.

Pour ma part, c'est reconnaître le travail accompli durant toutes ces années par l'équipe municipale. Cette reconnaissance est un très beau cadeau que vous nous faites, soyez-en remerciés!

Malgré ce bon score, sachons rester modestes. Le travail qui nous attend durant ces six prochaines années, est important. Je m'emploierai, avec mon équipe, à ce qu'il soit respecté. Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre en toute transparence la gestion et le développement de la commune.

De grands projets nous attendent dont la réhabilitation du presbytère, le développement de la vie au centre du village avec des commerces de proximité, etc...

Le développement durable de notre commune passe par la maîtrise de l'urbanisation et la protection des espaces agricoles et naturels. Nous allons également poursuivre la politique d'enfouissement des réseaux secs avec rénovation de la voirie communale. La lutte contre les déchets sauvages constitue une de nos priorités afin de conserver au mieux notre cadre de vie.

Nous instaurons une nouvelle politique de communication afin de vous informer des décisions prises par le conseil municipal. Notre but est d'établir un dialogue constructif entre les Nangéens et leurs élus.

Notre devise:

«Faire évoluer notre commune sur la base d'un compromis entre le souhaitable et le possible dans la concertation et sans démagogie.»

**Fabienne Vittoz,
Maire de Nangy**

Premiers projets mis en oeuvre

Taxe professionnelle unique (TPU)

Les communes lèvent trois taxes ménagère: taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation (TFB, TFNB, TH). La structure intercommunale, la Communauté de communes «Arve-Salève» (2CAS) lève la taxe professionnelle de chaque commune.

A la date de passage en TPU (pour 2CAS décembre 2007) chaque commune a gardé le même niveau de ressources de sa taxe professionnelle (TP) grâce au versement par la 2CAS d'une compensation financière qui reste stable dans le temps (sauf en cas de transfert de compétences). Pour Nangy, elle se monte à 175'000 Euros.

Les communes réintègrent dans leurs taux initiaux, les taux ménages de l'intercommunalité.

Les entreprises voient leur taux de taxe professionnelle (TP) évoluer vers un taux unique de 13.73% sur une durée maximale de 12 ans

La mise en place de la TPU est un élément favorable pour l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF). En 2007, la DGF pour la 2CAS était de 280'000 Euros. Après le passage en taxe professionnelle unique (TPU), elle se monte à 520'000 Euros. C'est une véritable mutualisation des moyens qui s'inscrit dans une logique d'amélioration des services et une meilleure gestion des deniers publics.

Réhabilitation du presbytère

La volonté de développement de notre village passe par la réhabilitation du presbytère où seront transférés les futurs locaux de la Mairie.

Le but est de faciliter l'accès à la Mairie tout en regroupant les différentes infrastructures: secrétariat, bureau du Maire et des adjoints, salle du conseil, salles de travail, salle des archives, etc.

Le projet est ambitieux car nous souhaitons conserver l'âme de ce bâtiment tout en aménageant des structures modernes et accessible à tous.

La restauration a été confiée au cabinet d'architecte de Mr Maurice Sonnerat. Toujours dans un esprit de développement durable, nous étudions différentes possibilités de chauffage.

Nous mettons tout en oeuvre pour que ce lieu soit convivial et simple d'accès.



14 conseiller(ère)s au service de la commune...



BRIFFOD Pascal
2^e adjoint



DECRET Régis
Conseiller



DUPONT Jean-Claude
Conseiller



FAVRE Laurent
Conseiller



FRUTIGER Jacques
3^e adjoint



HERREN Laurence
Conseillère



HINNEKENS Guy
1^{er} adjoint

12 commissions au service de Nangy

Présentation des 12 commissions qui travaillent à l'évolution de la commune.

Action sanitaire & Sociale

La Commission du CCAS s'occupe des dossiers d'A.P.A. (Aide Personnalisée à Domicile), des personnes en difficulté. Elle organise le repas des Aînés et distribue un colis de Noël aux personnes hospitalisées ou handicapées qui n'ont pas pu venir au repas des aînés. Elle travaille en collaboration avec l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

4 membres, Responsable Lydie RAMAK

Guy HINNEKENS | Yann LE GOUEF | Murielle MAZADIER | Gilbert MUGNIER

4 membres extérieurs

Alexia BERNAL | Natacha MAITRET-LEROY | Isabelle KALTRACHIAN | Martine RIONDEL

Animation & Réception

La Commission organise, comme son nom l'indique, les fêtes, les réceptions et les animations qui contribuent à la vie de notre village. (11 novembre, vœux du maire, etc.)

4 membres, Responsable Guy HINNEKENS

Jean-Claude DUPONT | Yann LE GOUEF | Lydie RAMAK | Jean-Marc SADDIER

Appels d'offres, ouverture des plis

Cette commission étudie tous les appels d'offres lancés par la commune pour les travaux à entreprendre ou autres actions engendrant des frais conséquents.

4 membres, Responsable Fabienne VITTOZ

Laurence HERREN | Guy HINNEKENS | Cyrille LEROY | Jean-Marc SADDIER

4 suppléants

Lydie RAMAK | Gilbert MUGNIER | Régis DECRET | Patrice NICOLO

Budget

La Commission prépare le Budget et le Compte administratif votés 1 fois par an.

3 membres, Responsable Fabienne VITTOZ

Pascal BRIFFOD | Guy HINNEKENS | Cyrille LEROY

Communication

Cette nouvelle commission a pour but d'informer les habitants de Nangy des décisions et des activités de la commune.

4 membres, responsable Laurence Herren

Pascal BRIFFOD | Laurent FAVRE | Cyrille LEROY | Murielle MAZADIER

Environnement

La Commission s'occupe essentiellement des dépôts sauvages, de l'entretien des sentiers communaux, tout en collaborant avec la Commission des travaux.

7 membres, Responsable Yann LE GOUEF

Régis DECRET | Laurent FAVRE | Jacques FRUTIGER | Laurence HERREN | Murielle MAZADIER | Patrice NICOLO | Lydie RAMAK

Impôts

La Commission se réunit une fois par an pour vérifier le classement et la catégorie de l'habitat sur la commune.

Liste électorale

La Commission se réunit une fois par an pour vérifier et radier les électeurs qui n'habitent plus la commune afin de mettre la liste à jour.

3 membres, Responsable Fabienne VITTOZ

Laurence HERREN | Guy HINNEKENS | Gilbert MUGNIER

3 membres extérieurs

Christian BRIFFARD | Marie Joséphe DUPONT | Claude PICCOT

PLU

La Commission s'occupe de l'aménagement du territoire en délimitant les zones constructibles, les zones économiques et les zones agricoles en prenant soin de maintenir un équilibre entre l'habitat, l'emploi et l'environnement.

7 membres, Responsable Guy HINNEKENS

Pascal BRIFFOD | Jean-Claude DUPONT | Jacques FRUTIGER | Yann LE GOUEF | Gilbert MUGNIER | Patrice NICOLO | Jean-Marc SADDIER



LE GOUEF Yann
Conseiller



LEROY Cyrille
Conseiller



MAZADIER Murielle
Conseillère



MUGNIER Gilbert
Conseiller



NICOLO Patrice
Conseiller



RAMAK Lydie
Conseillère



SADDIER Jean-Marc
Conseiller

Scolaire

La Commission participe au Conseil d'école, s'occupe du goûter de Noël et du Père Noël. Elle est le lien entre les instituteurs et la mairie.

2 membres, Responsable Pascal BRIFFOD
Murielle MAZADIER | Lydie RAMAK

Travaux

La Commission a la responsabilité de la voirie, des travaux d'entretien des bâtiments communaux, des travaux de réhabilitation, des travaux des réseaux secs et humides. Elle travaille en étroite collaboration avec les agents techniques communaux.

7 membres, Responsables Jacques FRUTIGER, Yann LE GOUEF
Pascal BRIFFOD | Régis DECRET | Jean-Claude DUPONT | Laurent FAVRE | Guy HINNEKENS | Gilbert MUGNIER | Jean-Marc SADDIER

Urbanisme

La Commission instruit les Permis de Construire, les Permis d'Aménager, les Déclarations de Travaux, les Certificats d'Urbanisme, d'Information.

7 membres, Responsable Pascal BRIFFOD
Régis DECRET | Jean-Claude DUPONT | Jacques FRUTIGER | Yann LE GOUEF | Gilbert MUGNIER | Patrice NICOLO | Jean-Marc SADDIER

agenda et vie locale

Samedi 7 Juin 2008 | Concours de pétanque

Organisation : le comité des fêtes et le P'tit Creux
Public : adultes et enfants
Lieu : terrain du fol'car de Nangy

Vendredi 13 Juin 2008 | «Mini concert»

Organisation : L'Harmonie de Bonne
Public : adultes et enfants
Lieu : place du village de Nangy

JUILLET 2008

Le centre de loisir « Les Boëbes » accueille vos enfants pendant les vacances scolaires et leur propose des animations durant tout l'été.

Dimanche 28 Septembre 2008 | Vide Grenier

Animation : Fête du cidre et des atrioux
Public : adultes et enfants
Lieu : centre du village de Nangy
Inscription : Guy HINNEKENS - Mobile : 06 07 45 99 64

NOVEMBRE - Repas à thème

Soirée dansante à thème animée par Jean-Marc Toscano. Ambiance conviviale avec quelques conseils de pas de danse pour les nombreux amateurs.

TOUS LES MERCREDIS

Le club des Aînés **INSCRIVEZ - VOUS !**
Concours de belotte, jeux, ambiance conviviale...!
Marthe Villard - Tél. : 04 50 36 22 21

Inscriptions scolaires 2008

Incriptions scolaires 2008 pour maternelle et primaire

Pré-inscriptions

Elles se sont déroulées à la Mairie de Nangy, du 14 au 28 avril. Pour information les pré-inscriptions se font sur simple présentation du livret de famille et justificatif de domicile.

Inscriptions définitives

Les inscriptions définitives se font sur présentation de l'attestation délivrée par la Mairie auprès de la Directrice de l'école primaire (**20 route des Aiguillons**), aux dates suivantes :

le vendredi 13 juin de 17h00 à 18h30
le samedi 14 juin de 10h30 à 12h00.





Déchetterie

La déchetterie est ouverte gratuitement aux particuliers habitant dans les communes appartenant à la Communauté de Commune Arve et Salève.

Coordonnées

1496, route des Rocailles | 74930 REIGNIER
Tél. : 04 50 43 42 03

Horaires d'ouverture

Pour les mois de : mars - avril - mai - juin les horaires sont :

lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h00

mercredi, vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00

samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 19h00

Pour les autres mois de l'année les horaires sont :

lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h00

mercredi, vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00

samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00



Le P'tit Creux



Association des parents bénévoles qui offre de nombreux services aux parents de Nangy et des communes voisines.

Nos services

Restaurant scolaire

prix en fonction des revenus :
entre 4.70 € et 5.50 €

La garderie périscolaire le matin entre 7h30 et 8h30 et l'après-midi de 16h30 - 18h30

Le centre de loisirs, ouvert pendant les vacances scolaires de la maternelle au primaire, de 8h00 à 18h00, dès l'âge de 3 ans
- 18 € la journée pour les habitants de NANGY
ou de la communauté de communes
- 21 € la journée pour les autres communes

Contacts

- Pour la cantine et la garderie périscolaire :
Céline FAVRE, Présidente, Tél.: 04 50 36 28 69
- Pour le centre de loisirs :
Vénus LABRADOR, Tél.: 04 50 94 35 34

Bibliothèque



L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous. Vous avez la possibilité d'emprunter trois livres pour une durée de trois semaines.

En plus de notre fonds propre, nous disposons de livres prêtés par Savoie Biblio et renouvelés mensuellement.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, nous assurons un service de prêt à domicile.

Nouveaux adhérents, simples visiteurs, personnes désirant se joindre à notre équipe de bénévoles, vous êtes tous les bienvenus !

Coordonnées

20 route des Aiguillons | 74 380 NANGY
Tél. : 04 50 36 27 62 | bibnangy@wanadoo.fr

Horaires

Toute l'année: samedi 10h00 - 12h00

Pendant les périodes scolaires : mardi et jeudi 16h30 - 17h30

Mairie



HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi	15h30 - 18h00
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	fermé au public
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	09h00 - 11h30

PERMANENCE DES ADJOINTS (sur rendez-vous à la Mairie)

- Lundi
M. Pascal BRIFFOD de 18h00 à 19h00
- Mercredi
M. Pascal BRIFFOD de 18h00 à 19h00
- Samedi
M. Pascal BRIFFOD et M. Guy HINNEKENS de 10h00 à 11h30

ECHANGEZ ET COMMUNIQUEZ
vos idées sur notre nouvelle adresse
info.nangy@orange.fr

MAIRIE DE NANGY

199, Route de Bonneville - 74380 Nangy

Tél.: 04 50 36 26 22 | Fax: 04 50 39 27 09 | mairie.nangy@wanadoo.fr

www.arve-saleve.fr/communes/nangy.htm | info.nangy@orange.fr